

MARLY

Samedi 12 Novembre 2016

Sur le Grand Sentier de France avec Serge

L'association nationale du Grand Sentier de France est présidée par Serge Laurent, un Marlien. Il explique les objectifs de cette association, dédiée à la randonnée.

L'Association nationale du Grand Sentier de France tiendra sa quatorzième assemblée générale annuelle, Ce samedi 12 novembre, à 15 h, à la salle des fêtes du centre socioculturel La Louvière à Marly.

Elle sera précédée à 14 h d'une visite commentée de l'exposition photographique et documentaire sur le Grand Sentier de France, laquelle sera ouverte gratuitement à tous de 10 h à 18 h 30.

Entretien avec le président, Serge Laurent, un Marlien.

Parlez-nous du Grand Sentier de France

Serge LAURENT : « Le Grand Sentier de France est un itinéraire pédestre de 10 000 km permettant d'effectuer un tour complet de la France en avoisinant les frontières et les littoraux.

Il prend en compte l'intérêt patrimonial, historique et

l'attractivité du cheminement parcouru. Il relie un maximum de paysages et de sites emblématiques français situés au cœur de leurs terroirs en autorisant leur découverte au rythme des pas d'un promeneur. »

Qui a réalisé cet itinéraire ?

« Je l'ai réalisé du 28 février 1999 au 27 août 2000, au départ de Metz. Ma motivation était de reconnaître, à l'usage des marcheurs, un parcours sécurisé et continu, hors des routes afin de visiter les richesses et les beautés naturelles de son pays et de démontrer toute la valeur et la variété de celles-ci. »

Quand a été créée cette association ?

« L'Association nationale du Grand Sentier de France, créée en 2002, a pour objectif de pérenniser cet itinéraire pédestre incomparable afin d'en faire un outil promotionnel, pédagogique et culturel de portée uni-



Serge Laurent a réalisé l'itinéraire pédestre de 10 000 km du Grand Sentier de France qui fait le tour de l'Hexagone. Photo RL



« L'itinéraire pédestre peut devenir un outil promotionnel pédagogique et culturel de portée universelle », explique Serge Laurent. Photo RL

verselle et de ce fait, procéder à son inscription au patrimoine mondial de l'Humanité.

Elle participe avec clairvoyance à l'aménagement du territoire dans une éthique écologique, allée aux impératifs du développement durable. Elle favorise le savoir-faire, le savoir aimer et le savoir reconnaître en inculquant le respect de cet espace où nous avons le privilège de vivre et d'évoluer. C'est une façon d'y promulguer les espérances et les synergies qui ont prévalu au Siècle des Lumières. »

Avez-vous un souhait ?

« Que cette manifestation soit reconduite chaque année à Marly, ajoutant ainsi un rayonnement national et culturel supplémentaire à la commune. »